

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 26 novembre 2018

CESSION BATIMENT TRESORERIE

Le Conseil Municipal a accepté de céder l'immeuble à usage de l'ancienne trésorerie cadastré section AB 13 d'une superficie de 783 m² et a autorisé le Maire à signer tous documents relatifs à cette transaction.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COLLEGE DES 1000 ETANGS

Depuis la rentrée 2018, le collège accueille une classe dite expérimentale dont le fondement repose sur le décroisement entre les niveaux 4^{ème} et 3^{ème}. Ainsi, dans cette classe se retrouvent des élèves des 2 niveaux, les enseignements étant autant que faire se peut articulés autour de projets fédérateurs.

Dans le cadre de ce projet, un ballon stratosphérique sera lâché au printemps depuis la cour du collège. La nacelle du ballon sera équipée de divers éléments de mesure des conditions de vols et en particulier d'un appareil photo numérique qui pourra prendre des vues aériennes du collège et plus largement de la commune.

Le Conseil Municipal a donc accordé à l'établissement Collège des 1000 Etangs, une subvention d'un montant de 100 € pour soutenir ce projet.

Vu pour être affiché le 27 novembre 2018, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,
Régis PINOT